10 JUIN 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le site de CGPA fait peau neuve

Le nouveau site de CGPA, l'assureur spécialiste de la responsabilité civile professionnelle et de la garantie financière des intermédiaires d'assurance et finance, est disponible depuis le 1er juin 2020 et permet d'obtenir une étude personnalisée en ligne. SAPA, la filiale de CGPA dédiée au courtage d'assurance, bénéficie désormais de son propre site internet.

CGPA, l'assureur leader de la RC Professionnelle et de de la Garantie Financière des intermédiaires d'assurance, propose depuis le 1er janvier 2020 sa nouvelle offre contractuelle CGPA PRO. Ergonomique et intuitif, le site permet de découvrir cette nouvelle offre en fonction de l'activité principale exercée (agent général, courtier d'assurance, mandataires d'intermédiaires, IOBSP, CIF...) et présente les garanties et les services associés.

Les intermédiaires ont également la possibilité de compléter un questionnaire numérique avec signature électronique afin d'obtenir une étude personnalisée de leurs besoins depuis leur nouvel espace personnel.

Depuis 2019, CGPA a fait évoluer son image autour de deux piliers : l'importance de la relation humaine qu'elle entretient avec ses clients et le rôle central des services qu'elle inclut dans son offre, qui font de CGPA un peu plus qu'un assureur ordinaire.

Des sites satellites

La sortie du site de CGPA est associée à la création du site de sa filiale SAPA, dédiée à la distribution d'une couverture seconde ligne de RC Professionnelle réservée aux sociétaires de CGPA.

Le site CGPA Campus qui propose aux sociétaires des formations en ligne et *in situ* a été adapté pour participer pleinement à l'écosystème des sites de l'assureur, qui finalise le projet de refonte de son image avec ces outils numériques.

http://www.cgpa.fr/ http://www.sapa-assurance.fr/ http://www.cgpacampus.fr/